

### POSITION DES AINES RURAUX

La fédération nationale a de nouveau alerté les pouvoirs publics sur plusieurs revendications :

- Désindexation des pensions ;
- Taxe de 0,30 % sur les retraites, au 1<sup>er</sup> avril 2013, si le bénéficiaire est assujéti à l'impôt sur le revenu ;
- Augmentation de 5 € des consultations médicales pour les plus de 85 ans ;
- Inquiétude sur le sort des retraites complémentaires ;
- La désertification médicale.

Nous avons relayé ces revendications auprès de nos élus locaux (députés et sénateurs).

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE

Président	FATOUT Denis
Président délégué	
Responsable de la commission animation/loisirs	LAMOME Gilbert
Vice-président Nord	LEVEQUE Daniel
Vice-président Sud et Centre	
Responsable de la commission solidarité	RAULINE Michel
Secrétaire	LAMIAUX Thérèse
Secrétaire adjointe	POULAIN Annick
Trésorier	HALAIS Gérard
Trésorier adjoint	DIEUDONNE Gilbert
Délégué à l'ARS au titre du CODERPA	DUCHEMIN Georges
Délégué à l'ARS à la conférence des territoires de la Manche	LETASSEY Marcel

**INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA**

### **SITE INTERNET MSA COTES NORMANDES NE VOUS PRIVEZ PLUS... INSCRIVEZ-VOUS !**

Si vous ne vous êtes par encore inscrit(e) sur notre site « *MSA Côtes Normandes* », vous ne pouvez pas consulter votre dossier personnel avec vos différents paiements maladie et retraite dès qu'ils sont virés sur votre compte bancaire...

Vous ne pouvez pas demander, de chez vous, votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) si vous comptez voyager.

Vous ne pouvez pas déclarer la perte ou le vol de votre carte vitale

**Dommage !**

**C'est si simple de s'inscrire !**

Vous vous connectez au site MSA Côtes Normandes...

[www.msa-cotesnormandes.fr](http://www.msa-cotesnormandes.fr)

...et laissez-vous guider !



**JE ME RENDS SUR LA PAGE  
D'ACCUEIL DU SITE DE MA MSA**



Un problème de connexion ou de navigation...

Une équipe de professionnels est à votre écoute en téléphonant au 02.31.25.39.32

(du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 – le jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30).

**INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA – INFO MSA**